

GROUPE PAROT

Société Anonyme au capital de 7 398 515,20 euros
Siège social : 55 Boulevard Jacques Chaban Delmas
33520 BRUGES
349 214 825 RCS BORDEAUX

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT,
LE VINGT JANVIER,
A DIX HEURES,

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

En l'absence du Président du Conseil d'Administration, et en application des statuts, l'Assemblée est présidée par Monsieur Alain PAROT.

Madame Sophie GUILLON est désignée en qualité de secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 2 911 520 actions soit plus du quart des actions ayant droit de vote.

Le Président constate que l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des avis de convocation au BALO et dans un journal d'annonces légales,
- les copies des lettres de convocation des Commissaires aux Comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- les formulaires de vote par correspondance,
- les pouvoirs des actionnaires,
- le rapport du Conseil d'Administration,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration,
- Démission de la société BECOUZE en qualité de co-Commissaire aux comptes titulaire et nomination de la société DB3C AUDIT en remplacement,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Conseil d'Administration.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION – Remplacement d'un co-Commissaire aux compte titulaire démissionnaire

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et prenant acte de la démission de la société BECOUZE en qualité de co-Commissaire aux comptes titulaire, décide de nommer en remplacement la société DB3C AUDIT, dont le siège social est situé 35 Avenue Auguste Ferret – 33110 LE BOUSCAT, et ce pour la durée du mandat restant à courir de la société BECOUZE, soit pour une période de 4 années à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2019 inclus jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des actionnaires appelés à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix,

Voix ayant voté pour : 5 823 040

Voix ayant voté contre : 0

Voix s'étant abstenues : 0

La société DB3C AUDIT, représentée par Monsieur Aurélien GERNEZ, a fait savoir à l'avance qu'elle accepterait le mandat qui viendrait à lui être confiée et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

DEUXIEME RÉOLUTION – Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

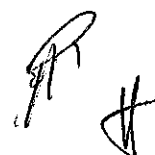
Cette résolution est adoptée à la majorité des voix,

Voix ayant voté pour : 5 823 040

Voix ayant voté contre : 0

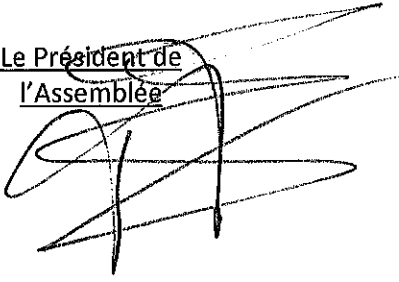
Voix s'étant abstenues : 0

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.



De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de
l'Assemblée

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

La Secrétaire

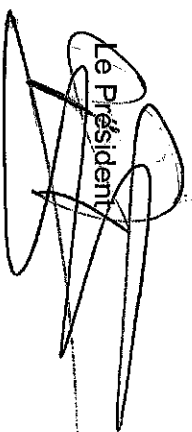
A smaller, more compact handwritten signature in black ink, featuring a circular loop and several shorter strokes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2020
GROUPE PAROT

CERTIFICATION DE LA FEUILLE DE PRESENCE

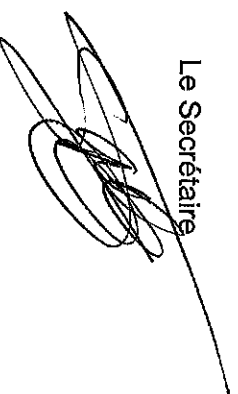
	AGO		
	Nombre Actionnaires(s)	Titres	Voix
Votes par correspondance	2	2 911 460	5 822 920
Pouvoirs au président	1	10	20
Titulaires présents	1	50	100
Personnes représentées			
Mandataire(s) non actionnaire(s)			
Total	4	2 911 520	5 823 040

Les Scrutateurs


Le Président

Fait à BRUGES le 20/01/2020

Le Secrétaire



Feuille de présence
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2020
GROUPE PAROT

Nom, Prénom - Raison Sociale (N°)	N° Carte	Type Propriété	Qte titres V.S.	Qte titres V.M.	Total Titres	Total voix	Signature	
Monsieur CHAMPÉL AXEL HUBERT (7) 61 RUE RAYMOND BORDIER 33200 BORDEAUX	1	Plaine propriété	Valeur: FR0013204070 P: 0 R: 0	Valeur: FR0013204070 P: 100 R: 0	P: 100 R: 0	P: 100 R: 0	200 0	
Monsieur DUSSAUX JEAN-CLAUDE ANDRÉ (6) 3 AVENUE ROLLAND 95110 SANNONIS	2	Plaine propriété	Valeur: FR0013204070 P: 0 R: 0	Valeur: FR0013204070 P: 50 R: 0	P: 50 R: 0	P: 50 R: 0	100 0	
Monsieur GIRAUD DAMIEN (9) 8 RUE HENRI BATAILLE 30900 NIMES	3	Plaine propriété	Valeur: FR0013204070 P: 100 R: 0	Valeur: FR0013204070 P: 0 R: 0	P: 100 R: 0	P: 100 R: 0	100 0	
Monsieur LEGRAS VINCENT (8) APARTIEMENT 506 42 RUE PIERRE CURIE 94140 ALFORTVILLE	4	Plaine propriété	Valeur: FR0013204070 P: 1 R: 0	Valeur: FR0013204070 P: 0 R: 0	P: 1 R: 0	P: 1 R: 0	1 0	
Monsieur PAROT ALAIN (2) DOMAINE DE NOVERT LES BOLES 19380 MALEMORT SUR CORREZE	5	Plaine propriété	Valeur: FR0013204070 P: 0 R: 0	Valeur: FR0013204070 P: 50 R: 0	P: 50 R: 0	P: 50 R: 0	100 0	
Madame PAROT LILIANE (3) DOMAINE DE NOVERT LES BOLES 19380 MALEMORT SUR CORREZE	6	Plaine propriété	Valeur: FR0013204070 P: 0 R: 0	Valeur: FR0013204070 P: 20 R: 0	P: 20 R: 0	P: 20 R: 0	40 0	

C

Qte titres V.S.	Qte titres V.M.	Total Titres	Total voix
P: 101 R: 0	P: 220 R: 0	P: 321 R: 0	P: 541 R: 0
101	220	321	541

Qte titres V.S.	Qte titres V.M.	Total Titres	Total voix
P: 101 R: 0	P: 220 R: 0	P: 321 R: 0	P: 541 R: 0
101	220	321	541